

DROIT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

Réunion de société de M. Baillot.

QUITTANCE de *cinquante francs*

pour *la redevance de son A. séance du 10 Mars 1828*

Paris, ce *vingt-sept Mars* 1828.

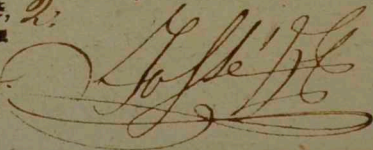
fr. c.

50

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis *11* heures jusqu'à ~~12~~, 2:

~~Nous sommes au Palais National, ci-devant de la Bastille~~
à l'Académie royale de Musique.



DROIT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

Séries Musicales données par M.^r Baillet.

QUITTANCE de Quarante huit francs pour
les quatre séries qui la composent, ci.
pour son abonnement des 8. 15. 22. 29 Mars, 1827.

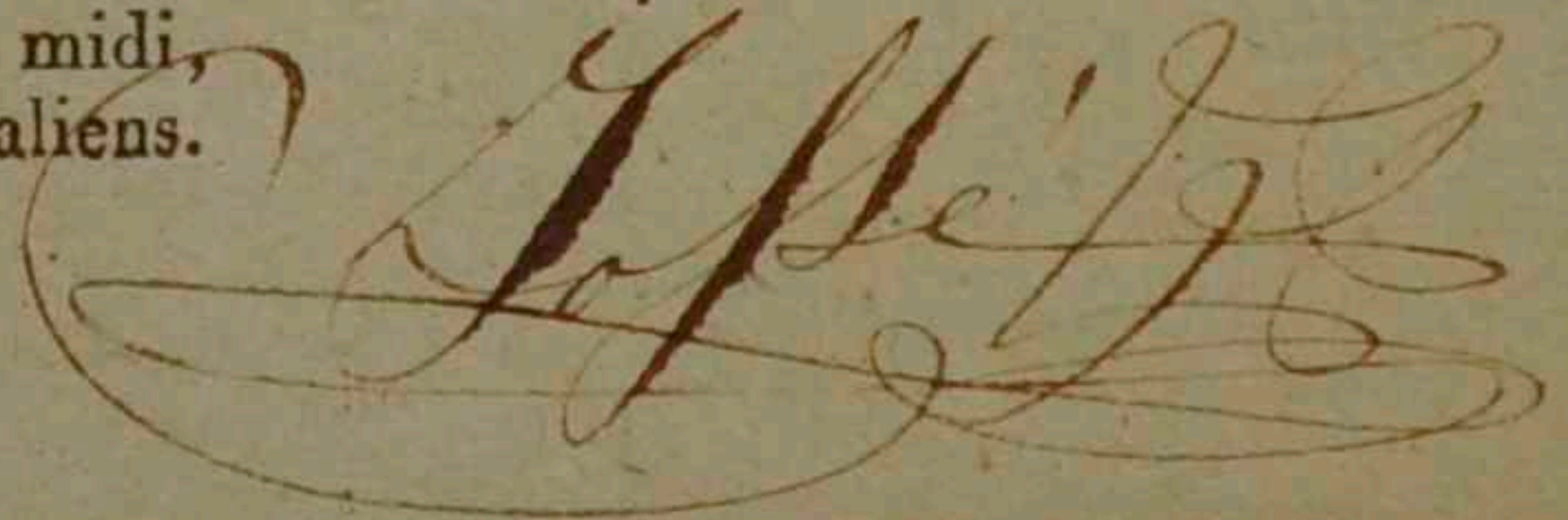
fr. | c.

48 | "

Paris, ce Neuf Mars 1827.

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 8 heures jusqu'à midi,
rue Neuve St.-Marc, n^o. 10, au coin de la Place des Italiens.



RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M.^o Baillot, Concert, rue St. Lazare, n.° 59.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Vingt francs*

pour son Abonnement par Saison — Ci.

F.	C.
20	0

SAVOIR:

		F.	C.
Pour le {	Droit attribué aux Indigens.		
	Idem à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *Sept Mars*, 1827.

Pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 23.

Gari-Jacques

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Soirée de M^{rs} Bailton

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *quatre francs*

pour le service sur les loyers de la soirée de
quinze Mars 1827

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { Id. à l'Académie royale de Musique.

F. c. }

Ci.

24

C.

A Paris, le

16 Mars 1827

~~Pour~~ le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 25.

Goussier Du Plessis

DROIT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

Sauveur Musical Donné par M. Baillet.

QUITTANCE de Quarante huit francs pour
des quatre saunes Musicales abonnis
des 1. 8. 15. & 22 février 1827

fr.	c.
48	00

Paris, ce vingt deux février 1827

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 8 heures jusqu'à midi,
rue Neuve St.-Marc, n°. 10, au coin de la Place des Italiens

[Handwritten signature]

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Concert de M.^e Baillet, rue St. Lazare, n.^o 59.

QUITTANCE sous toutes reserves de la somme de *Vingt francs*

pour la dernière séance de Mars, et

	F.	C.
Ci.	20	—

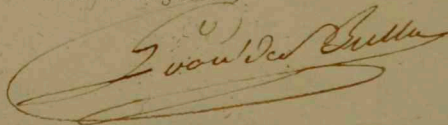
SAVOIR :

	F.	C.
Pour le } Droit attribué aux Indigens.		

A Paris, le *Vingt Neuf Mars, 1827.*

Pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 25.



RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Comie de St Gallon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

la Comie donnée le 22 Mars 1827

quatre francs pour

F. C.

Ci.

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
Id. à l'Académie royale de musique.

F. C. }

20

A Paris, le *23 Mars* 18*27*

~~Pour le Régisseur.~~

Secrétaire

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Séance Musicale, de M. Baillot, rue St. Lazare, n. 59.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Vingt francs*

	F.	C.
<i>Pour son Abonnement par Lancer, du Vingt</i> Ci.	20	—
SAVOIR : <i>Deux & fevrier, 1827.</i>		
Pour le { Droit attribué aux Indigens.		
{ Musique l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *Vingt trois fevrier* 1827.

~~Par~~ le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 23.

Leves de Belle

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Seigneur de M^{rs} Baillet

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq francs*
Pour abonnement de la somme de argent F. C.

Ci.

25

SAVOIR :

Pour le {	Droit attribué aux Indigens.	F.	C.
	Id. à l'Académie royale de musique.		

A Paris, le *11 Mars* 182 *8*

~~Pour~~ le Régisseur.

Jour' de Baillet

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Jeanne de St Baillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

quatrevingt francs

pour l'abonnement de la Saison de la
jeune.

SAVOIR :

Pour le } Droit attribué aux Indigens.
 } ~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

F. c.

Ci.

A Paris, le

17 jours

1829

pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes
et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue
RICHER, n. 25.

Jean de Baillon

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Jean-Baptiste Balthus

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq francs*

pour le paiement du droit sur la soirée
de la semaine
SAVOIR: _____ F. c.

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { ~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

Ci.	25
F. c.	

A Paris, le *10 février* 182*9*
Pour le Régisseur,

Jean-Baptiste Balthus

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 23.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M^r Bouillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

Cinquante francs

pour l'abonnement de deux places musicales
du 27 Janvier 1828 au 3 février 1829 Cir.

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { Id. à l'Académie royale de Musique. }

F. C.

50

A Paris, le

3 février

1829

Pour le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

Secrétaire de Bouillon

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Jeune de M^r Baillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq francs*
Pour la somme de 11 Mars 1828

	F.	C.
Ci.	25	

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { ~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

A Paris, le *12 Mars* 1828

Pour le Régisseur.

Jeune de Baillon

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Salle Musicale de M. Baillet

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *quatrevingt francs*

Pour l'abonnement de la Saison du 18 Mars.

Ci.

25

SAYOIR :

Pour le {	Droit attribué aux Indigens.	F.	c.
	Id. à l'Académie royale de musique.		

A Paris, le *10 Mars* 1828

Pour le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

Le Secrétaire Baillet

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

*Le Directeur Musical de M. de Bailler
au Théâtre de la Bastille*

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

vingt cinq francs

pour l'admission de la Société du 27 Mars 1828

F. C.

Ci.

SAVOIR :

Pour le

Droit attribué aux Indigens.

~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

F.

C.

A Paris, le

27 Mars

1828

Pour le Régisseur,

Goussier de Bailler

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHEMONT, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Mme de Me Bouillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq francs*

pour l'abonnement de la Saison de 1828

Ci.

25

SAVOIR :

Pour le {	Droit attribué aux Indigens.	F.	C.
	Id. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *14 Janvier* 1828

~~Pour~~ le Régisseur.

Georges de Sallim

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHEU, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, -CURIOSITÉS, ETC.

Seigneur M. Baillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq francs*
pour le droit sur la séance du cinq février 1828

SAVOIR :

Pour le } Droit attribué aux Indigens.
 } ~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

F. C. }

Cl.

25

A Paris, le

5 février

1828

Donc le Régisseur,

Georges Baillon

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes
et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue
Richea, n. 23.

DROIT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

Reunion de Société de M^o Baillet

QUITTANCE de Vingt Cinq francs

ci.

fr. | c.

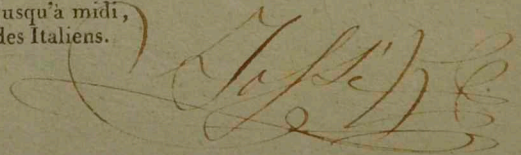
pour la reunion des 5 et 12 février 1828

25⁰⁰

Paris, ce treize février 1828.

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 8 heures jusqu'à midi,
rue Neuve St.-Marc, n^o. 10, au coin de la Place des Italiens.



DROIT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

Soirées Musicales de M.^o Baillot

QUITTANCE de Creute faimes

ci. 30

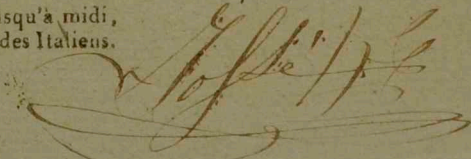
fr. | c.

pour les Soirées des 22. et 29. Janvier 1828.

Paris, ce trente janvier 1828.

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 8 heures jusqu'à midi,
rue Neuve St.-Marc, n^o. 10, au coin de la Place des Italiens.



RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Caution de M. Duval

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

vingt cinq francs

pour l'abonnement de bureau de la Régie

F. C.
Ci. 25

SAVOIR :

	F.	C.
Pour le { Droit attribué aux Indigens.		
Id. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *27 Janvier* 1828

~~Don~~ le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHEMONT, n. 23,

Georges Duval

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Seance Musicale de M. Boulton

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq francs.*
pour l'admission de la Seance de la nuit

Ci.

25

SAVOIR :

	F.	C.
Pour le { Droit attribué aux Indigens.		
{ Id. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *22 Janvier* 1828

~~Pour~~ le Régisseur.

G. Corelli du Plessis

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M. Baillot, Sance Musicale rue St. Lazare, n. 59.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Vingt francs*,

pour son Abonnement par Sance

Ci. . . .

F.

C.

20

SAYOIR:

Pour le

{ Droit attribué aux Indigens.
Idem à l'Académie royale de Musique.

F.

C.

A Paris, le *Septembre*, 1827.

Pour le Régisseur,

Joseph Baillot

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 23.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC

Secrue de M^r Baillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

vingt francs

Pour l'abonnement de la Secrue de
M^r Baillon F. C.
Mars 1827 Ci. . . .

Savoir:

Pour le

Droit attribué aux Indigens.
Id. à l'Académie royale de Musique.

F. c. }

20

A Paris, le

9 février 1827

Pour le Régisseur,

G. Baillon

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 23.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M^r Baitlot, Soirée Musicale, An^{ie} Lazare

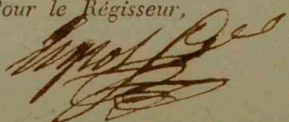
QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Vingt francs*
pour la Soirée Musicale, Du 2^e février Ci. F. C. *20*

SAVOIR :

	F.	C.
Pour le { Droit attribué aux Indigens.		
{ M. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *Doux février*, 1827.

Pour le Régisseur,



Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 23.

ADMINISTRATION
des
HOSPICES ET SECOURS
DE PARIS

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,
Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

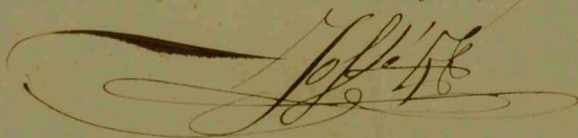
M. Baillot, Salon au Bourgoin 11-
QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Vingt francs*
à titre d'abonnement à la soirée
Musical donnée par M. Baillot le
14 avril 1840.

F. C.

20 "

Paris, le quatre avril 1840.

Pour le Régisseur,



ADMINISTRATION
des
HOSPICES ET SECOURS
DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

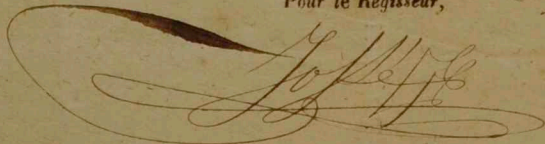
Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

Soirées musicales de M. Baillet au Bergerie N° 111

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *quarante francs*,
à titre d'abonnement *0^{rs} les deux* F. C.
Soirées musicales que M. Baillet
se propose de donner les 14 et 21
mars 1840.

Paris, le *13 Mars* 18*40*.

Pour le Régisseur,



ADMINISTRATION
des
HOSPICES ET SECOURS
DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

Salon Rue Bayen 14 (Concert de M. Baillaud, 10 & 17 février 1838)

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de quarante francs

payés par abonnement pour chacun des dits concerts la somme de vingt francs. Sauf l'approbation du Comité g^l des hospices.

F. C.

40 00



A Paris, le 6 février 1838

Pour le Régisseur,

M. P. [Signature]

18
60
175
527.

67 11
22
104.

27 2/1
176
108.75

207
195
195

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

Concert de M. Baillot, rue Bergère 14.

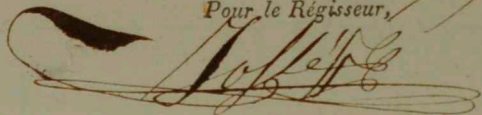
QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt francs*.

F. C.

montant du Droit des Indigens, à titre
deabonnement pour les concerts qu'il a donnés
le onze février 1837, dans les salons
rue Bergère 14.

A Paris, le 13 février 1837.

Pour le Régisseur,



20

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

Rue du Paon Saint-André-des-Arcs, n° 1.

M. Baillet J. au Directeur Concerts

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *quatre*

francs, à titre d'abonnement F. C.
pour les deux concerts qui ont eu
lieu au Théâtre No. 11. les 23 et
et 30 Décembre 1837

A Paris, le *9 Janvier*

1837

Pour le Régisseur,

Laffitte

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Salle St. Jean

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Cent francs*

le Droit de Desigues à titre

d'abonnement le Coeur donné par

M. Baillet le 19 avril 1836.

F. C.

100⁰⁰

A Paris, le

19 avril 1836.

Pour le Régisseur,

[Signature]

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

M. Baillot, Colonel d'Algerie,

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Coixante,*

*francs, le Droit des Indigens a titre
d'abonnements pour les deux Sociétés
Musicales des 31 janvier et 7 février
1835*

F. C.

60

A Paris, le

7 février

1835

Pour le Régisseur,

[Signature]

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

Salon de Mme M. Baillet. (Série n° 1000)

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *deux cents*

francs, le Droit des Indigens en tête de bout. F. C.

de deux séries n° 1000 des 20 et 21

Décembre 1834.

60

A Paris, le 22. Décembre 1834.

Pour le Régisseur,

ADMINISTRATION

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

des

HOSPICES ET SECOURS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.,

DE PARIS.

Rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

Salle de M. d'Arques

Société musicale donnée par M. Baillot

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Deux cent francs*

P. Beron de Paris, à titre d'abonnement

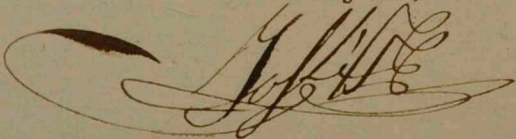
F. C.

à la 1^{re} soirée du 13 Décembre 1834

30

A Paris, le *17* Décembre 1834

Pour le Régisseur,



ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M^r Bailly Talon D^m Dupont.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt-cinq*

= francs pour la soirée musicale Du 18 février

F. C.

1831

25

A Paris, le

18 février

1831

~~Pour~~ le Régisseur,

Wantou

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M. Baillet Salon de Mr Dupont

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt cinq*

francs pour la faire exécuter du 2^e février
1836

F. C.

25

A Paris, le

2^e février — *1836*

Pour le Régisseur,

M. Antou

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M^{rs} Baillot, Salon J. H. Dupont.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Crente*,

façons de la Société municipale de

A. février 1834.

F. C.

30

A Paris, le *A. février* 1834

Pour le Régisseur,

[Signature]

ADMINISTRATION

des

HOSPICES ET SECOURS

DE PARIS.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Salon de M^r Dupont.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Cent cinquante francs,*
M. le Droit des Indigens de la soirée musicale F. C.
donnée par M. Baillet le 28 janvier
1834.

A Paris, le *28 janvier* 1834.

Pour le Régisseur,

J. B. L.

30

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Concert donné par M^r Baillat, Salle St Jean,

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Cent francs*

pour le droit des indigens au quart de la recette. C.

Crédit fait aujourd'hui vingt six Mars 1833.

SAVOIR :

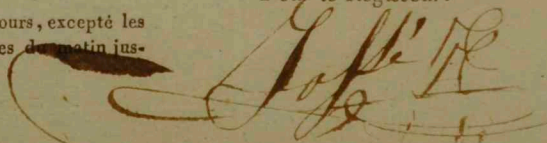
Pour le { Droit attribué aux Indigens.
Id. à l'Académie Royale de musique.

F. C.

100 - "

A Paris, le *26 Mars 1833.*

Pour le Régisseur.



Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 23.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M^r Baillet / Salle St. Jean.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

Cent francs

*P. le Droit des indigens au quart de la recette faite
ce jourd'hui vingt neuf janvier 1833.*

Savoir :

Pour le Concert de M. Baillet.

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
Id. à l'Académie royale de Musique.

Ci.
c.

100 "

A Paris, le *29 Janvier* 18*33*.

Pour le Régisseur,

J. B. L.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes
et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi,
rue RICHER, n. 23.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M^r Baillot (Bière Munciale)

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

Vingt francs

à la Bière Munciale du 14
février 1832.

	F.	C.
Ci.	20	"
Pour le { Droit attribué aux Indigens.	-	-
{ Id. à l'Académie Royale de Musique.	-	-

SAVOIR :

F. C. }

Pour le

{ Droit attribué aux Indigens.
{ ~~Id. à l'Académie Royale de Musique.~~

A Paris, le

14. février 1832.

le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jus- qu'à midi, rue Richer, n. 25.

Barthelemy

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

*Comme Messieur de M^e Guillot
au de la rue St Lazare*

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt francs pour*
le droit des indigens sur le somme de la jour F. C.

Cl.	20
-------------	----

SAVOIR :

Pour le	}	Droit attribué aux Indigens.	F.	C.
		Id. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *27 février* 18*32*

~~Pour le~~ Régisseur,

Comme de la rue

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

*Société Municipale de M. Baillon Salle de
M. L. L. L.*

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *vingt francs* pour le
droit de mes yeux sur la soirée de ce jour

	F.	C.
Ci.		20

SAVOIR :

Pour le	{	Droit attribué aux Indigens.	F.	C.
		Id. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *31 janvier* 18*32*

Pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes
et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi,
rue RICHEU, n. 25.

Société des Ballets

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

*Série Musicale de M^{lle} Bouillon
à l'Académie royale de Musique*

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *deux francs* pour
le droit des indigens sur la Série de la soirée

	F.	C.
Cl.	20	

SAVOIR :

	F.	C.
Pour le { Droit attribué aux Indigens.		
{ Id. à l'Académie royale de Musique.		

A Paris, le *24* jour de *juin* 18*32*

Pour le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

Série de M^{lle} Bouillon

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Seigneur de Me Brillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

Cinq francs pour

l'abonnement de deux Indigens sur la somme

de ce jour

SAVOIR :

Ci.

100.

F. C. }

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
Id. à ~~l'Académie royale de musique.~~

A Paris, le

7 Mai

1831

~~Don~~ le Régisseur.

Seigneur de Brillon

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

REGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Remise de M. Baillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *deux francs pour*
Malvenant du Droit des Indigens sur la F. C.
de ce jour Ci. 20

Savoir :

Pour le	{	Droit attribué aux Indigens.	F.	C.	}
		Id. à l'Académie royale de musique.			

A Paris, le *15 Mars* 18*21*

Pour le Régisseur.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

de M. Baillon

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ET.

Seigneur de la Ville de Paris

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *quatre francs pour*
reconnaissance du droit de son logement sur la somme

de la pièce

Ci. 20

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { ~~Id. à l'Académie royale de musique.~~

F. c. }

A Paris, le *5 Mars* 18*81*

~~Par~~ le Régisseur.

Seigneur de la Ville de Paris

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 23.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

M. Baillon

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *Cinq francs pour*

Recevant Du droit de musique sur le C.

Recevant de la part

SAVOIR :

Ci.	210
F. C. }	

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { ~~Id. à l'Académie royale de musique.~~

A Paris, le *1 Mars* 18*31*

~~Par~~ le Régisseur.

Leveillé

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *quatre francs*
pour la somme mensuelle de ce jour

	F.	C.
Ci.	40.	

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens. }
 { Id. à l'Académie royale de musique. }

A Paris, le *22 février* 18*31*

Pour le Régisseur.

Paul de Falloux

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Présenté par M. Baillet

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

Cinquante francs.
Sur les Dues d'ancien

pour le droit des indigens
du 20 Avril 1830

Ci. . .

50

SAVOIR :

F.

C.

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { ~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

A Paris, le

27 Avril 1830

~~Pour~~ le Régisseur.

Jouré de Baillet

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

REDEVANCE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

Salons de M.^r Berlot.

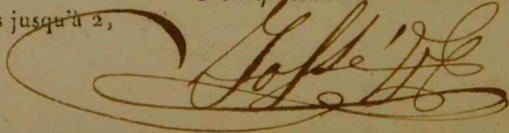
fr. c.

QUITTANCE de Vingt Cinq francs pour le
Droit de l'Opéra sur les deux Soirées 25-
Données par M.^r Baillot les 20 et 27. mil. 1830

Paris, ce Vingt neuf Avril, 1830.

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 11 heures jusqu'à 2,
à l'Académie Royale de Musique.



RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Louis de Baillon

QUITTANCE sous toutes reserves de la somme de *vingt Cinq francs*

pour l'abonnement de la troupe de ce jour F. C.

SAVOIR :

Pour le { Droit attribué aux Indigens.
 { Id. à l'Académie royale de Musique.

F. C.

Ci.

25

A Paris, le

7 Avril

1829

Pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 25.

Louis de Baillon

REDEVANCE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

M. Baillet.

QUITTANCE de

*Cinquante francs, pour le
Montant de la redevance sur les Réunions
de Société, des 10. 17 et 24 du Mois de
Février, 1829.*

fr. | c.

50 | "

Paris, ce *Vingt Cinq Février 1829.*

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 11 heures jusqu'à 2
à l'Académie Royale de Musique.

Joseph B.

REDEVANCE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, Curiosités, etc.

M. Baillet

fr. | c.

QUITTANCE de Cinquante francs
Montant de la redevance à titre d'abonnement
sur les Réunions de Société qu'il a données
les 17, 24 et 31. mars et 7. avril. 1829. in

50

Paris, ce huit Avril 1829.

Par procuration de l'administration,
POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 11 heures jusqu'à 2.
à l'Académie Royale de Musique.

[Signature]

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Jeanne Dreyfus Boulton

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

vingt cinq francs

pour l'abonnement de deux sur le service de
Opéra

SAVOIR :

Ci.

25

f. c. }

Pour le {

Droit attribué aux Indigens.

~~Id. à l'Académie royale de Musique.~~

A Paris, le

31 Mars 1829

Pour le Régisseur,

Jeanne Dreyfus Boulton

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHEMONT, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Seigneur de St Ballou

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de

vingt cinq francs

pour l'abonnement de la Seigne de Cygnus

F.

C.

SAVOIR :

F. C.

Pour le } Droit attribué aux Indigens.
 } Id. à l'Académie royale de Musique.

25

A Paris, le *26 Mars* 182*4*

pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue Richer, n. 25.

Seigneur de Ballou

REGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

Socété musicale de M. Balthot

QUITTANCE sous toutes reserves de la somme de *vingt francs* pour
la Socété musicale de dix huit mois
présent mois Ci.

F. C.
20

Savoir :

Pour le	{	Droit attribué aux Indigens.	<i>18</i>	f.	c.
		Id. à l'Académie royale de Musique.	<i>"</i>	<i>"</i>	<i>"</i>

A Paris, le *vingt mars* 182*6*

Pour le Régisseur,

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes
et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi,
rue RICHER, n. 25.

RÉGIE DU DROIT DES INDIGENS,

SUR LES SPECTACLES, BALS, CONCERTS, CURIOSITÉS, ETC.

*Séance musicale de M. Battot le
samedi 17 mars 1826.*

QUITTANCE sous toutes réserves de la somme de *trente un franc
cinquante centimes* pour la *séance
musicale du dit jour* Ci.

F.	C.
31	50

SAVOIR :

	F.	C.
Pour le { Droit attribué aux Indigens.	31	50
{ Id. à l'Académie royale de Musique.	"	"

A Paris, le *17 mars* 182*6*

Pour le Régisseur,

Benillet

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, rue RICHER, n. 25.

DROIT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, etc.

Soirée Musicale de M. Baillet

fr. | c.

QUITTANCE de Douze francs

ci.

12

pour l'abonnement du 18 Mars, 1826

Paris, ce dix huit Mars 1826

POUR LE DIRECTEUR,
Dont quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 8 heures jusqu'à 2,
rue Neuve St.-Marc, n°. 10, au coin de la Place des Italiens.

[Signature]

DRGIT DE L'ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE

Sur les Spectacles, Bals, Concerts de Réunion et de Société, Fêtes publiques, etc.

Soirée Musicale, de M. Paillot,

fr. | c.

QUITTANCE de Dix-huit francs quatrevingt dix centimes

ci.

18 90

pour le contrôle au quart, du 11 Mars, 1826

Paris, ce onze Mars, 1826

POUR LE DIRECTEUR,
Doit quittance sous toutes réserves,

Nota. Le Bureau est ouvert depuis 8 heures jusqu'à 2,
rue Neuve St.-Marc, n°. 10, au coin de la Place des Italiens.

[Signature]

Imprimerie de A. Coniam,

Rue du Faubourg-Montmartre, N° 4, au coin du Boulevard.

1828

Doit =

Monsieur Baillet

pages	24	100	Circulaires	—	—	—	—	—	—
"	"	150	Cartes	—	—	—	—	—	—
							7	ms	
							10.	ms	
							17		

Pour acquit
Coniam

Imprimerie de A. Coniam,

Rue du Faubourg Montmartre, N° 4, au coin du Boulevard.

1828

Doit =

Monsieur Baillet

Janvier 10

150 Circulaires

100 Cartes blanches

10⁸

7.

17

Poussier

Coniam

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES DE E.-B. DELANCHY,

SUC^r DE M. DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillot

Paris, le 23 avril 1870

<i>Mars</i>	<i>26</i>	<i>12</i>	<i>Affiche sans timbre, papier vert</i>	<i>3</i>
	<i>28</i>	<i>600</i>	<i>Billets, 300 vert, 300 rose</i>	<i>18</i>
	<i>31</i>	<i>150</i>	<i>Programme in-8, 3^e soirée</i>	<i>0</i>
				<i>21</i>

Pas argent

Delanchy

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE E.-B. DELANCHY,

SUC^r DE M. DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit Monsieur Baillot

Paris, le 20 mars 1839

1838				
décembre	9	100 huitièmes coquille fine contenant chacun huit étiquettes	6	
1839	février	13	400 billets, 200 roses, 200 blancs	12
		12	affiches sans timbre sur papier blanc	3
		19	400 billets, 200 roses, 200 blancs	12
		12	affiches sans timbre, sur papier blanc	3
mar	5	150 Programmes pour la soirée du 9	6	
	8	130 billets, 100 roses, 30 blancs	6	
	16	100 Programmes, dernière tirée	4	
		50 Billets roses id	3	
			55	

Tout acquit

Delanchy

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES DE E.-B. DELANCHY,

SUC^r DE M. DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillot

Paris, le 26 mars 1840

mar	4	10	Affiches papier blanc, annonce de concert	3
		100	Billets de concert, 200 roses, 200 blanc	12
12	250		Programme 1 ^{re} soirée, coguille fine, rouge	10
		100	Billets 2 ^e soirée, 50 roses, 50 blanc	3
19	200		Programme 2 ^e soirée, coguille rose, rouge	3
				36

Tous reçus

E. Delanchy

**IMPRIMERIE EN CARACTÈRES
DE E.-B. DELANCHY,**

SUC^r DE M. DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillot

Paris, le 25 février 1838

Janvier	13	12	affiche de concert, papier chamois, sans timbre	3	"
		300	Billets de concert sur papier bleu	9	"
février	2	12	affiche matinales musicales, papier chamois sans timbre	3	"
		500	Billets d'entrée, 2/3 pap. bleu, 1/3 papier chamois	15	"
	5	2/50	Programme sur papier chamois	10	"
	10	2/50	Programme sur papier bleu	10	"
				50	

Pour acquit

Delanchy

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE E.-B. DELANCHY,

SUC^r DE M. DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 41, près le Boulevard.

Doit Monsieur Baillet

Paris, le 27 décembre 1837

Décembre	9	12	affiche non timbrée, papier rose	3
		200	Billets d'entrée p ^r le 23 10 ^{ls} papier blanc	6
		200	id p ^r le 30 10 ^{ls} papier rose	6
	17	200	Programme p ^r la soirée du 23, papier blanc	8
	23	300	Programme p ^r la soirée du 30, papier rose	12
	27	100	Billets d'entrée p ^r le 30 10 ^{ls} papier rose	23
				38
Pour argent				

Delanchy

LE COURRIER DE LONDRES ET DE PARIS,
JOURNAL ANGLAIS PUBLIÉ A PARIS,

RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 34.

Je reconnais avoir reçu de M^{me} Baillot — demeurant
à Chappie d'Anteu no. 33 la somme de douze francs
à raison de six sous la ligne, pour
lesdites insertions — d'une annonce dans ledit journal.
L'annonce est intitulée "Source de Messyge"

Paris, le 13 Avril — 1856.

12 fr.

Ch. Baillot Caissier.

AU ROI DAVID,
RUE RAMEAU, N° 3, PRÈS CELLE SAINTE-ANNE,

THIBOUT,

Luthier du Roi, Fournisseur de sa Maison, de l'Académie Royale de Musique,
et du Théâtre Royal Italien,

Auteur de Violons, Altos et Basses perfectionnés, approuvés par l'Institut Royal de France,
honoré d'une Médaille d'argent à l'Exposition de 1827.

Doit Monsieur Baillos.

Paris, ce 23 avril 1836

Sous location des instruments fournis
pour la répétition et exécution d'un
Concert donné Salle St-Jean Hotel
de ville le 19 du présent —

20 f.

Pour
Thibout

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillet

Paris, le 16 Janvier 1835

150	Circulars in 8 ^o Double, sur queue, 2 seues	8
	De couleur dans le sabon de couleur —	4
12	Affiches blanches, couleur de d'ilet	3
	Billets d'entrée, sur queue rose	6
200	do — do sur queue bleue	6
200		
		23

Pour argent

Dezauche

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur

Beillot

Paris, le 27

X^{mo}

1836

no

Grammes de papier sur 1/8 de
feuille relié

Deux arçist

D. Dezauche

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillet.

Paris, le 20 Décembre 1834.

100 Programmes (Deuxième séance de quatuor)
pour M. Baillet.

4 f.

Pour acquit,

Pour M. Dezauche,

Baronnet

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit Monsieur Baillot.

Paris, le 13 Apr. 1834.

100	programmes de Concert sur un troisième de coquette fines	4 f
-----	---	-----

Pour acquit,
pour M. Dezauche,

Baronnet.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 44, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillet.

Paris, le 9 Décembre 1834.

100 circulaires en anglaise sur coquille vélin
(trois séances de quatuor et quintettes).

6 fr.

Paul acquit,

Paul M. Dezauche,

Baromet.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Doit

Monsieur Baillet

Paris, le 3 Décembre 1834

100	Circulaires en 1/2 double aiguille satin, seance, de musique pour les salons de ce lieu	Blanc	
12	Bandes pour coller sur affiches blanches		1
140	Billets d'entrée, sur 1/4 feuille. 300 exemplaires différents, avec changements de dates		13 50
Pour argent			20 50

Dezauche

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue de Flandre-Montmartre, N^o. 11, près le Boulevard.

Deit Monsieur Baillet

Paris, le 29 9^{me} 1836.

100	Échantillons en 6 ^e Double sur feuille fine, vergée, format de musique	6
12	Affiches blanches, sur 1/2 feuille de car- tonnage de la dite 6 ^e	3
20	Billets d'entrée, sur feuille de tri- vulium, avec hangarons à chaque car-	2

Tout au plus

Dezauche

18

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N° 11, près le Boulevard.

Doit Monsieur Baillat

Paris, le 12 Janvier 1834

	200	Circulars in 40 double, 1/4 quille vêtin, scans de quatre les 28 et le finin	12
	12	affiches sur papier blanc annonce de l'été	3
	200	Billets d'entrée sur 1/6 quille rose	- 6
	100	annonces de, séance des 18 et 25 février, de 4 ^o	3
février 12	300	Billets d'entrée à deux autres scans (150 bleus, et 150 blancs)	6
	4	affiches sur papier blanc, annonce de semaine	- 9
		Somme argent de toute trois paires	33
		Dequenne	

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Poue du Faubourg-Montmartre, N° 11, près le Boulevard.

Doit Monsieur Baillat

Paris, le Janvier 1833

5.	300	Bulletins d'annonces d'un concert à l'Hotel de ville le 27, sur coquille rose, satinée	15	
5	12	Affiches sur papier blanc	3	
15	450	Programmes du dit concert in 8 ^o , coquille satinée	18	
22	150	Billets pour le concert sur coquille rose satinée	4	50
		Pour argent		40 50
		D'ensemble		

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

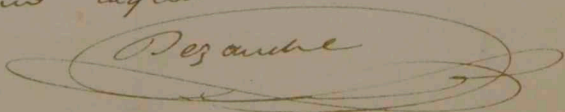
Et en Lithographie,

DE DEZAUCHE,

Rue du Faubourg-Montmartre, N° 11, près le Boulevard.

Doit Monsieur Baillat

Paris, le 2 Décembre 1832

2	100	Circulars sur soie in 61 double en uny laie patie annonce de concerts des 15 et 22 X ^{ls}	8	"
	12	Affiches sur timbre a 5	6	"
	150	Billets d'entree sur cartons glaces Montendie	13	"
10	50	et nouvelles circulars d'invitation	4	"
16	50	Carter d'entree aux concerts des 15 et 22	4	50
Doux argent			35	50
				

Doit

Monsieur

Dallot

Paris, le 27 Février 1833

	700	Billets sur coquille bleue, pour le concert du 26 mars	21
	10	Affiches sur papier blanc	3
man.	100	Programmes in 8° simple, coquille satinée	16
		— — — — —	20
20	500	— — — — —	60

Don argent

Dezanne

Passage du Saumon, N^o. 34 et 36.

J. LEBRUN,

Tabricant de Lampes, Bronzes en Ferblanterie.

On trouve dans son Magasin tous les systèmes d'Eclairages ; le public peut, chaque soir, en comparer les différents résultats. On y trouve des Lampes antiques à l'huile et à bougie ; des Lustres à cristaux ; un grand assortiment de Candelabres, Flambeaux, Galeries, et généralement tout ce qui concerne la Garniture de cheminées de toutes les formes et dans tous les prix.

Il se charge de l'Eclairage des Bals, Fêtes, Réunions, Etablissement public, etc.; le tout au plus juste prix.

Paris, le 24. Aibre - 1832

		Fr.	C.
	Vendu à M ^r . Dupont		
le 24	12. - cornes à 1 bec. à 1 25.	15	
	fait le service de deux attraites	1	50
le 22.	16 cornes à 1 bec. à 1 25.	20	00
		36	50

Pour acquit - Lebrun

Imprimerie de Dezauche,

Successeur de M. Coniam,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près du Boulevard.

1832

Doit

Monsieur Baillat

19 Mars

250	Prospectus d'une séance extraordinaire de musique instrumentale nos 1/4		
	de coquille vélin	11	9
500	Billets d'entrée nos coquille jaune tendre.	22	50
	Le tout argent	33	50

Dezauche

Imprimerie de Dezauche,

Successor de M. Coniam,

Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 11, près du Boulevard.

1832

Doit

M^r Baillet

29 Janvier

150	Billets de concert, sur cartine hortensia tendre superfine glazée	14	4
150	Lettre circulaire d'invitation sur wuille in 8 ^o double	9	
150	Judication des lieux où se distribuent les billets sur wuille in 8 ^o simple	9	
	Donc argent	32	

Dezauche.

Ch. DEZAUCHE,
IMPRIMEUR,
Successeur de M. Souham,
Faub. Montmartre,
N^o 4.

Paris, le 10 Janvier - 1831

Messieurs, Palot
pour impressions et d'après

No. Cicatris in 4. Double encrep. au
Aquila v. l. 12
No. Cato d'entre des Castes fin. l. 10 - a
arr. 22 "

H. accout,
H. D'après
M. M. Dubouard

Imprimerie de Ch. Dezauche,

Successeur de M. Coniam,

Rue du Faubourg-Montmartre, N° 11, près du Boulevard.

1831

Doit

Messieurs

Paillot,

Paris, le 11 Mai 1831.

Mai	10	200 prospectus de même extraordinaire	f. 10
-----	----	---------------------------------------	-------

Il acquit
par Ch. Dezauche
pour M. Deslandes

Imprimerie de Ch. Dezauche,

Successeur de M. Coniam,

Rue du Faubourg-Montmartre, N° 4, au coin du Boulevard.

1830

Doi *H* Marnier Baillet

Aue

100 liv. m 8^e -

f =

H

7

u

100 u m 4^o -

8 u

H

10

u

100 M de force

8 u

H

8

u

25

H

25

Pour acquit
Ch Dezauche.

25

a dater du 1^{er} Juillet même rue n° 4 sur qu'en face

(rue de l'échiquier n° 23)

Revue
Revue théâtrale.

LIBRAIRIE, MUSIQUE, GRAVURES, ETC.

Lettr^s-sciences-beaux arts.

Cinquième
Cinquième année

Reçu de M^r SAILLOT la somme de six francs pour
UN exemplaire de la revue théâtrale (abon^t de 3 mois) Recu en outre

le programme de ses concerts.

• dont je m'oblige à faire l'annonce, sous huitaine au plus tard, à partir de ce
jour.

Paris, ce 16 avril 1830.

LE DIRECTEUR DU JOURNAL,

H. Magnien

①
1

Imprimerie de Ch. Dezauche,
Successeur de A. Coniam,
Rue du Faubourg-Montmartre, N^o. 4.

Doit Monsieur Baillet

7 ser.	150 cartes f 150 cis	25.
--------	----------------------	-----

pr acquit

pr Mr Ch. Dezauche

Ch. Larmantier

Imprimerie de A. Coniam,

Rue du Faubourg-Montmartre, N° 4, au coin du Boulevard.

1829

Doit = Mousier Baitlet

Mar	150	lettres à 2°	—	—	—	10	..
"	120	billet	à 10°	—	—	10	..
						20	..

Tout à regret
 Coniam

Imprimerie de A. Coniam,

Rue du Faubourg Montmartre, N^o. 4.

1827

Doit - Moustier Baillet

18 Janvier

130 Circulaires " " " " " "

10

200 centes " " " " " "

19

29

Pour acquit

Coniam

AU TAPIS TURC,

Rue Neuve Saint-Eustache, N°. 26, ci-devant rue des Fossés-Montmartre,
Vis-à-vis la Banque de France,

LAFAYE, TAPISSIER,

On trouve chez lui des BANQUETTES DE TOUTES COULEURS, à louer pour Bals et Assemblées.

PARIS, le 17 mars

1826

		F.	C.
Vendu à M	Loué à Monsieur Builliot		
25 février	à Louer pour un Des Draperies	3	
	Livre 3 de 6		
	3 de 5 (13 toises de Banquette		
	4 de 3 (avec 10 Sabots et Des		
	6 de 4 (Gousses rouges priés fait	17	50
4 mars	même mesure 2 ^m Concert	17	50
11 mars	idem 3 ^m Concert	17	50
17 mars	idem même mesure 4 ^m Concert	17	50

Total 73 f. 00

réduit à 70 f

Reçu Le Montant
Pour l'ordre de tout
compte J. J. Lafaye
J. J. Lafaye

Imprimerie de A. Coniam,
Rue du Faubourg Montmartre, N^o. 4.

1820

Dont

Monsieur Baillet.

10 f^{rs}

100 lettres anglaises

8.

100 cartes

10.

18

Soit au total

Coniam

70.

$$\begin{array}{r}
 18 \\
 10 \\
 \hline
 38 \\
 19 \\
 9 \\
 \hline
 66
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 16 = 60 \\
 20. \\
 \hline
 36 \quad 60 \\
 18 \\
 9 \\
 \hline
 = 63
 \end{array}$$

[Faint handwritten notes, possibly "L. 1818"]

[Faint handwritten notes]

[Faint handwritten notes]

[Faint handwritten notes]

[Faint handwritten notes]

[Faint handwritten notes]

[Faint handwritten notes]

[Large handwritten notes, possibly "L. 1818"]

Imprimerie de M. Coniam,
Rue du Faubourg Montmartre, N^o. 4.

Doit Monsieur Baillet

29 Avril 1825

100	Carter Petit 2 ^e Auteur	10
100	Circulars in 4 ^o	8
		18

J. August
F. M. Coniam
Voltaire

Imprimerie de Hocquet,

Rue du Faubourg Montmartre, N^o. 4.

Doit Monsieur Baillet

150	Circulaire n ^o 4. Coquette.	10 ⁹
150	Carte de Soustraction.	8
		<hr/>
	Paié le 28 Mars 1824	18
	Hocquet	

Scavoir

1 ^{re} Seance	fourni onze bec et deux manchons	10.	78.
2 ^{me} Seance	fourni id	10.	78.
3 ^{me} Seance	id id	10.	78.
4 ^{me} Seance	fourni six bec	4.	50.
5 ^{me} Seance	fourni neuf bec et deux manchons	9.	28.
Plus	avoir nettoye les deux lampes à stral	2.	"
Plus	avoir recouvert les deux gasc	2.	"
Plus	fourni six verres	1.	20.
Plus	fourni une Scumoire		60.
Plus	la comodage de caffettiere et de Castrole	1.	50.

Total 74. 30
 pouraqui Jouard

Reçette

4 Soldes.
Du mars - au 7. avril 1821.

84 Abonnés 2016.²
 abonnés aux 2.^o 3.^o & 4.^o Sœurs (89 sols 6 francs) selon
 la liste générale 534

2550. "

Depense

à M. Debief p. Droits Des 4 Sœurs 96.
 à la portière de la maison S. Etienne 20.
 p.^o loyer de 160 Chaises à 15.^o p.^o 4 Sœurs 75.
 étrems aux garçons des Chaises p.^o 4 Dues Sœurs 2
 30
 p.^o Dougins
 à M. Mafaine à raison de 25.^o p.^o 4 Sœurs
 30 f. p.^o la 4^e 99
 au lampiste p.^o éclairage 72
 au vitrier p.^o le vitrage et p.^o recouvre le Carreau 11.
 lettres imprimées & Costes 18. So.
 pain à Cocheter So.
 ports de lettres 1 55.

425. 55

2124. 45

en argent 2094. 45.²
 due par M.^o S. Alvestre 24. "
 par M.^o Ligean qui a avancé une somme
 avec lui le 4^e Sœur 6. "

2124. 45.

Payé à M. Vidal 72.^f
 à M. Norblin 72.
 à M. Micale 72.
 à M. Yastin 48.
 à M. Pasdeloup 24.
 port d'inscriptions 11. 10.
 à Bonneau 40.

339. 50.
 60.
 399. 50.
 229.

total net 1694.^f

pour les frais faits
 chez M. Patzold pour
 les porteurs &c.

Recette

1^{er} Serie 1822.

26. Janvier 2, 9 & 16. Février f

101. abonnés à 24 f
 abonnés aux 2, 3, & 4^{es} Siamy suivant la liste générale (iii)

2424.

666

3090.

Depense

à M. Debief pour Droits de 4 Siamy 128. 2
 à la porteur de la maison Sittard 20
 p. bougies en 2 fois huit livres à 4 82. 60.
 au Landjete selon sa note 20. 50
 pour lettres imprimées & Carte d'entrée 2
 p. papier à lettres & pain à cacheter 1. 50.
 aux Commissionnaires p. port de Dochirini et de Billate de M^{rs} Prosper de Ceru 1. 50.
 ports de lettres 90 -
 Loues de Chaires 100 p. la première Siamy & 125 p. chacun 24 suivantes 72 -
 à M. Lafay - p. loyer de Banquettes p. les 4 Siamy

450. 10

2639. 90

Reçu à M. Baillet en espèces le 17 Février 2141. 90

du

par M. Saurastu 24 } payé.
 par M. Cantor 24 }
 par M. le Marquis de Sassenay 24 } payé.
 par M. le Comte de Moutigny Saurastu 18 }
 par idem 24 }
 par M. le Comte de Biersensky 24 } payé.
 par M. de Novosilzoff & le prince Tassialin 24 }
 par M. Prosper de Ceru 18 } payé.

498.
 12.
 6.
 516.

2639. 90

et 41 m de en outre par M. Prosper de Ceru 12 f. payé.
 au Lécou p.

la 2^{me} Brat en 2

Reette.

1822, 2^eme Serie

114. abouin à 24
 abouin aux 2^e, 3^e et 4^e Siamu selon la liste générale

2736 -

624 "

3360 .

Dépense

à M^r Debief pour droit de 4 Siamu - - - - - 96.
 à la portière de la maison Petrol - - - - - 20.
 p^r loyer de 146. chaines à 15^c pour les 4. Siamu - - - - - 109. 50
 p^r Bougies brutes livres en 2 fois à 3^e 75. la livre - - - - - 30 "
 à M^r Lafaye pour toile verte mise à l'exhaussement - - - - - 12 "
 au même pour loyer de Bangatou p^r la 4^e Siamu - - - - - 23 "
 au harpiste pour les 4 Siamu - - - - - 72 "
 p^r les cartes d'écriture - - - - - 8 "
 papier à lettres grand et petit - - - - - 2 25
 ports de lettres - - - - - 1. 5

373. 80

Reçu à M^r Pichot le 5. mai en espèces

2914 20

2986. 20.

2986 20

par Ligant - - - - - (mielle) - - - - - 24 - " }
 par M^r Delépine - - - - - (mielle) - - - - - 24 - " } 72 - "
 par M^r Cozier - - - - - (Vidal) - - - - - 24 } + recu en 24^e de mai
 le 8. mai 1822

M^r Petrol a refait jusqu'à présent d'été Mambouin. Les frais
 faits chez lui pour déménagement de pianos & pour le frothier

la Reette totale de Blatin D. 3378.

il faut ajouter que j'ai trouvé de plus
 dans la Reette 18^e p. abouinément que j'ai vu l'andou
 publi^e d'un crain - Sur ce 18^e 12. sont des p. de son

Séances du 1. 8. 15. et 22 Mars 1823. Total 118. abs. Comptes 1/4

abonnemens Comptes 98 à 24 f " " " " " " " " 2280 -
 abonnemens p^r les 3 Séances 12. faisant 9. abonnemens Comptes à 24 216 -
 abonnemens p^r les 2 Derniers 22. faisant 11. Comptes à 24 f 264 -
 abonnemens p^r la Dernière 13. faisant 2 1/4 Comptes à 24 " 078 -
 Total ~~2838~~ f. 2838

9^e les ~~celles~~ données pour la Dernière séance sous porteur aux abonnemens comptés
 3/4 1/2 Selon le nombre de personnes qui a demandé frais

Eclairage 31. 60 }
 31. 60 }
 31. 60 }
 33. 30 } 128. 10
 Bougie - - - - - 17 - "
 Imprimés - - - - - 18. 50.
 Vitre Café - - - - - 7. 50.
 Banquettes p^r les 4 Séances - - - - - 45 "
 à la portière - - - - - 40 "
 Otoman au garçon lampiste - - - - - 2 "
 - - - - - 58 80.
 Rebut. - - - - - 63. 79
 9. - - - - - 52 80.
 4. - - - - - 54 "

487. 49

1099. 49

M^r Lagrange - - - - - 486
 M^r Sawstra - - - - - 24 612
 M^r & M^r Kostrowicki (esquiro) - - - - - 12
 M^r Lepin, Yavin, Lepin, Bigay (mille) - - - - - 12
 Seyn - - - - - 24
 Godin - - - - - 24

Argent Comptant - - - - - 1714. 51.
 Du par ~~Trizant~~ f. 2838.

11. 21 y a eu mois p^r ports de lettres 1. 35.
 pour à ce jour. 15
 1. 50

Frais . — 1824.

à M. Bouquet imprimé		
p. 150. Circulaires 10. ^f		
150. Cartes . 8. ^f	18. . .	
à M. Lafaye Copieur, Bouquetter	60. . .	
à B. m. fils, p. avoir porté les		
lettres	20.)	
p. avoir reçu les Billets à l'Entrée	20.)	
Bougies p. 5 Saines, 16. Livres, 10. à 6. ^f 6. à	61. 12.	
transport & l'exhaussement, &c	4. . .	
au Domestique de M. Berger	25. . .	
au Portier	15. . .	
au Domestique de M. Chevillat	10. . .	
à mes Cinq accompagnateurs, chacun		
72. ^f	360. . .	
Portures	7. . .	
	600. 12	
	487.	

Receite

1958

1825

Reçu

à nous

Vidal G. Sibbald
Couton 2. 1/2

M. Cornige	200.2
Supprimer	49
D'achat. g. m.	5.
Panier	160.
Selon anagramme	70.
Chaiy (Trangas)	10
Norblin	40.
Lain	20.
Eth'bat Bas	10.
Port S. Sak 400/4	5.
Norman	15.

il nous est resté de ces 2. Soirées
à Chaum, net, 700. —

584

 974
 687.

Frais ..

1826.

à. Scames,

à M ^r . Guquet imprimeur,		
p ^r . 100. Circulaires et		
10. Cartes	18.	p.
à M ^r . Lafaye Cajissier, Banquettes	70.	p.
Buzies, p ^r . h. Siris, huile, bees, &c	55.	p.
à mes Amy accompagnateurs,		
chacon 72.	360.	p.
transport de la Base de M. Norblin	5.	p.
id. p ^r . ceux de M. Vassier	4.	p.
à l'Hotel de la France	25.	p.
Droit des hospices, exigé p ^r . mes		f
2. Derniers Soins, 11. et 12 Mars.	82.	40 ^c . p.

Total 619. 40^c.

payé sur la rente
de mes Seigneurs de

1. 8. 19. et 22. février 1827.

72⁵
36. 7²
v.

865.

À L'Impression, — 25. p.
le 2. février, Droit des indigens — 20. p.
id. à M. Berlot, Co. f. la base
les Baquettes, le Luminaires (excepté
les Bougies) le feu — 60. p.
au même pp. celui qui recorde
les Billets, le Postier,
le feu de la petite chambre de 10. p.
le 9. février, Droit des indigens — 20. p.
(M. Rouffau) — 10. p.
1^{re} minute — 40. p.
plus — 6. p.
16. février, Droit des indigens — 20. p.
Bougies — 16. p.

227.

Autrement 227.
orchestre — 360. p.
les trois derniers
soirs à
M. Balot — 210. p.
opéra j'italo — 48. p.
indigens p. l'alt. — 20. p.
frais p. les
d'instruments à 6. p.
Voitures — 20. p.
~~...~~
à l'uni — 25. p.
ab. à la
reun musicale 20. p.
Contrebasse — 5. p.
total — 961.
en francs

Payé sur la Requête
de mes 4. dernières Seances
des 8. 15. 22. et 29. Mars
1827.

Droit des Indigees	80 f.
Droit de Copie	48.
Impression	18.
plac. de 50. lettres imprimées Coll. Mars	5.
Bougies	16.
transports d'instrument	6.
Voitures	16.
Local p. ^o Cas 4. Seances	280.
Orchestre	360.
<u>Total</u>	<u>829.</u>

Remis à M^r. Berlot le février 1828
pour la 1^{re} Seance — — 70. ^f .. —

et le 12. février pour les

3. dernières Seances — — 210. .. —

Total — — 280. ^f .. —

reçu Deux cents dix francs

Berlot

Frais
des 4. Seances des Mardis
22. Janvier 29. Janvier, 5. et 12. fevrier
1828.

	F		F
Journal	9.	des 4. Seances des mardis	
Cartes et lettres	18.	h. 11 - 18 et 25 25. Mars	
indignés	100.		
Opera	55.		
Paquet	10.	Cartes et lettres	17.
Bougies 2. livres p. les h. s.	19. 16.	indignés	100.
Vitres	18. 4	opera	50
M. Berlot	280.	Bougies	10.
Orchestre	360.	M. Berlot	280.
Lettres d'excuses, mises à		Orchestre	288
la Poste	4.	transport ²⁶	12.
au receveur	5	au receveur	5.
transport de Costre et affe	870. 16	Vitres	16.
	5.		
	875.	728.	
Reutte brut	1970.		
	870.		
Reutte net	1100.		
		81	
		81. ab. 24	
		324	
		162	
		1944.	
		26	
		1970	

Frais

Des 4. Semes des Mardis

17 - 24 - 31. Mars et 7. Avril

1829.

à M. ^m Berl. pour la salle	280. f
Orchestre	360. "
indigènes,	100. "
Opera,	50. "
imprimés	25. "
Bougies	10. "
Revenus	5. "
transport d'instruments	8.
transports de tables et papiers	8.
Voitures	8.

Total 854. f

Seance, Du 7 Mai 1830

424 Billets pris, font : 2,844 francs.

frais	impots	100 francs.
	voitures	8 fr.
	programmes	10
	<u>total</u>	<u>118 francs.</u>

Reste 2,426 francs.

à déduire 122 10

Net 2,303 10.

orchestre 100.^f
Couvreur et
meubres 22 10.
122 10

le 16 Mai 1831

tous frais payés

Quatre Séances les 22, 29, 1^{er} & 8^{es} 1831

1831

Recette Brute 1612 francs.

Frais Musiciens — 360 francs
Transports — 18
Voitures — 16 16 sols.
Cartes — 28
Impots — 80
la salle. — 280.
Bougies — 9
la porte — 8
Commissions — 11

Total des Frais = 804 francs. 16 sols.

Reste. — 808 francs.

ce 18 Mars 1831

tous frais Payés

Depenses,

Pour les 2. Seances, du Mardi 24. et 31. Janv.
1892.

Imprimeur	22. f.
Berlot	140.
M. Locré	40.
Accompagnateurs.	180.
fiacres.	8.
	<u>390</u> f.

Depenses

Des Seances Du Mardi 7. et 14. Fevrier.

Imprimeur.	30 f.
Locré	40.
Berlot.	140.
accompagnateurs.	180.
fiacres.	8.
	<u>398</u> f.

Frais,
 pour les 2. Séances des 15 et 22. M^{bre}
 1802.

M. Locré. p ^{te} 1-15.	20.
200. Carter, et 150. lettres & affiches.	36
bougie. 2 ^{te}	6.
Accompagnateur.	180.
Porte d'instrument.	12.
fiacres.	8.
M. Locré, p ^{te} le 22.	20.
Langiste.	36 - 10.
Banquettes.	615. - 39.
D. le 22.	45
fiacres.	402. 10.

Billets pris pour la soirée du 29. 3^{es}.

1855.

M ^o . Pillel-Will	297
M. De Montalivet	20
M ^o . Kénié	38
M. Meil	26
M. Gand	23
M. Luy	12
M. Meyel	35
M. Dupont	17
Le Concierge	21
Billets délivrés ici	19
	<u>528</u>

Billets Donnés	58
Excédant	56

647. Personnes.

Recette	3018
frain.	437
Net.	<u>2581.</u>
Du.	120.
	<u>2701.</u>

1 ^{re}	flute	10	f
1 ^{re}	haut-bois	10	
2	Clarinetter	20	
2	Basson	20	
2	cor	20	
2	trompetter	20	
	timbaler	10	
	contre Basse	10	
	Luthier	20	
		<u>140</u>	f

M. A. S. à la
Contrebasse 10.

Cette somme est
150. A

Remise par mon fils
à M^r. Girard qui a bien
voulu se charger du payement.
le février 1833. B

Séance Du 26 Mars.

1835.

M ^r . Pillet = Will.	141.	^{billets.}	8468.
M ^r . Kieni.	109.		654.
M ^r . Puyel.	33.		198.
M. Frey.	12.		72.
M. Dupont.	20.		120.
M. Gand.	21.		126.
M ^r . Le Duc D'Orléans	20.		120.
M. De Mauny.	20.		120.
M. De Sayre	4.		24.
M. Fabignon.	3.		18.
M. De Louvois	1.		6.
M. Desormery.	1.		6.
M. Martin	8.		48.
M. De Bondy.	20.		

billets. — 413. — rem. 2558.^f

frain. — 461.

Net. 1897.

Seance Du 26 Mars.

1855.

x M. De Sayre.	4.	—	24.
x M. Fabignon	3	—	18.
x M. Pillet-Will.	141.	—	846.
x M. ^r Kicin.	109	—	500.
x M. Dupont.	20.	—	120
x M. Gand.	21.	—	126
x M. Pleyel.	33.	—	198.
x M. Frey.	12.	—	72.
x M. Le Duc. V'obiane.	20.	—	120.
x (M. De Bondy.	20.)	—	—
x M. Martin.	8.	—	48.
x M. De Louvois.	1.	—	6
x M. Desormery.	1	—	6.
x M. De Hauny.	20.	—	120.
M. ^r Kicin. (plat.)	—	—	154.
	595.	—	2,558 ^{fr.}
	frais.	—	461.
	Net.	—	<u>1897.</u>

Frais . -

Pour la séance du 26. Mars.
1833.

M. Socré.	100.
au Constitutionnel	10. - 10. ^s
Quatuor	96.
Orchestra.	150.
Voitures.	10.
Imprimeur,	50
Concierge.	20.
Pour les programmes	5.
Hommes à la porte.	20.
	<u>461. 8</u>
	46

2^e Série. 1854.

18. et 25. Février.

	<u>ceatls.</u>
M. Pillet. —————	60.
M. Kiené. —————	146.
M. Gand. —————	158.
M. Chabal. —————	246.
M. Frey. —————	152.
M. Dupont. —————	264.
M. Mialhe. —————	24.
Total. —————	<u>1008.</u>

Train.

— Pour les séances Du 28. ^{juin} 184. ^à 16. ^{sept.}

184.

Imprimeur.	30.
Banquettes	76.
Apéritifs.	180.
Cafés	60.
Journal. (constitucional.)	10.
Subs.	10.
Voitures	8.

372.

— moitié, 186.

~~plus 9.~~ ^{9.}

Train

pour les 18. et 21. février 1854.

Imprimeur.	—	50.
Banquettes.	—	78.
Quintette.	—	185.
pauvres.	—	90.
Journal.	—	10.
Voitures.	—	88.
Subst.	—	10.
Portier L.	—	10.
		<hr/>
		542 f.
		<hr/>

~~1838.~~

Netto. — 1696.

Grain. — 698.

Netto. Total. 998.⁺

Train.

Impression.	_____	60.
Passages.	_____	90.
M. Abonne.	_____	240.
M. _____	_____	280.
banquettes.	_____	6.
Galets.	_____	23.
cougier.	_____	7.
Voitures.	_____	10.
Boite.	_____	10.

Page 87.

Dans l'annuel
 Monsieur de Paris & Paris.
 V. de Paris, 7 mai
 les 31. J. Monsieur Alerme

1875.	Les messieurs	1410
—	Pauvres	60
	Imprimeur	42
	Jacottait	20.
	total	1532.

Recette ————— 1200.

Reste ————— 332.

Payemens faits.

M. Galt	300.
Zenda à mon fils	200.
M. Navit, bottier	30.
à ma femme, app. de Confess.	150. 300.
Sur 300. y compris (Niveau)	
M. Navit 38.	
+ 70.	+ 680.
550.	30.

Deux Séances
 de Quatuors et Quintettes
 des Samedis 14. et 21. février 1835.

Recette. ————— 570. ^f 285.
 par Séance

Frais ————— 441 ^{chaque Séance}
 .. 220. 10

Reste ————— 129. ..

—————
 570. ..

Produit Net des
 Deux Séances ————— 129. ^f ..

Compte
des Deux Séances

Donnés les Jamedis 19 et 26. Mars 1836.

Rue Boigne, 111.

(Maison de M. André Leroux.)

Frais:

Portures ————— 7.

Imprimé ————— 23.

Droit des Indigènes ——— 110.

à Frais Domestiques

de la maison ————— 30.

Charbon, recenseur des billets 10.

Musiciens ————— 198.

—————
Total ————— 208.

Reçus, bruts ————— 2270.

Reste, nets ————— 1962.

Il est encore dû: ————— 138.

Concert donné à la Salle S.^t Jean
Le mardi 19. Avril 1836.

Frais

Droit des indigents	100 ^f
Journal anglais	812
Instruments à vent	133.
Location des instruments à vent et à cordes	27
Quintette	90
Gens de l'hôtel de Ville	30
M ^r Martin	10
Imprimeur	81.
Charles	10
	<hr/>
	Total des Frais 93
Recette brute.	1860.
	<hr/>
maman a pris p ^r digage 300 ^f ap ^r la digage 1167.	447
Frais	493
Reste, net	918.

Note

Des frais d'orchestre du Concert donné à
la Salle St. Jean.

Le Mardi 19. avril 1836.

Pour l'orchestre	135. ^f
pour M. Chibout	20. -
plus =	7. "
= pour les instruments à vent de l'opéra.	

— Total — 162. ^f

M. M.	
Desmarcets	15. ^f
Plouffe	15. -
Genit	15. -
Testard	15. -
Bireaud	15. -
Buttard	15. -
Mezgal	15. -
Duvernois	15. -
Poussard	15. -
	135. ^f
	90. ^f

M. Chibout
a fourni pour la
Répétition et le Concert:
2. Timbales,
2. Contrebass.,
5. Basses.
2. Altos. -
4. Violons. -

30. avril
1836.

Monsieur

Mon mari me charge de vous encaiser
la tête des personnes à payer, quand
aucun autre malgré ses instances, ils n'ont
pu venir s'être, et sont trop bûches
d'avoir pu venir être agréables.

Reuz Monsieur, de la part
de Tabouille et de sa femme,

Monsieur de nos sentiments de toujours

A. le Tabouille

1
Séances du 11 et 18
Février 1837

Recette 1770

Frais

— Droit des Indigents 40^{fr}
— à Chartes 12
— chez m^r Leroux 30
— Imprimeur 30
— musiciens 162
— Dettes payées 496
— Pour le voyage 600
— Laisse à Pierre 100
— à Placer chez m^r Canille 300

Total 1770

Seances

Des Samedi

23. à 30

Decembre

1837

Receute Brute 1944^{fr.} ..

Frais 32^{fr.} ..

plus 30

Bénéfice 1619^{fr.} ..

~~Receute~~ Employés 440

Receute en Caisse 70^{fr.} ..

Receute à Recouvrer 474

Total 1619 ..

Surplus remis par M^r. Lesaux 140. ..

(J'ai noté 500^{fr.} non les 360 qu'il
devait.)

1759

à déduire

pour surplus de frais 30

Receute, not. 1729

1729

Frais de séance

Des Samedi

23. et 30

Décembre

1837

Musiciens	228. . . .
Impriment	39. . . .
Trait des Indigents	40. . . .
à Charton	15. . . .
2 Voitures	3

Total. 325. . . .

aux Dames Domestiques de

M^{lle} Leroux, _____ 20.

à son Portier _____ 10.

30.

325

30.

Total des frais

355. f

Frais

1838

Droit Des indigents	40	¢
Commissionaire	2	
Charles	12	
Noitures	6	
Domestiques ^{3. m.} l'ourse	30	

90 ¢

Frais
Des 2. Séances
D. 2. Samedi 9. et 16. Mars
1859

Vidal .	36
Sauzay	36
Miaille	36
Corblin .	80
Vaslin .	200 (p. 1. & 2. Séances.)
A. Sauzay.	36
Droit Des indigents .	40
Imprimeurs	49
Domestiques	30
Charles	12

375.

2. Semaines
des Samedis g. et 16. Mars.
1839.

Recette	1532.
frais	395.
reste	<u>1137.</u>

Plus, 2. m. Veroux p. Co.
Billets de l'an dernier -
et Co. de ces 2. Semaines - 1000.
Billets pris pour la liste
civile et payés le 6 -
- avril, 150.

2,287.

rendu par Dastin - 20.

~~2,267.~~
2,907.

Le 26. Avril 2. m. Bille-wiss
pour 2.0 billets de 500.
Total g. - mt. 2,807.

Deux Séances.

Les Samedis 14 et 21 Mars.

1840

Recette	—	2010. ^f
		<hr/>
Frais	—	363
Prêt	—	50
		<hr/>
à déduire	—	413.
Reste net	—	<u>1597.</u>

Soit. M^r Leroux 360^t

M^{me} Damboux 60.

reste dû	—	420. ^f
		<hr/>
		<hr/>

Frais.
Des Deux Séances
Des Samedis 16 et 21 Mars.
1840.

Nidal	36	¢
Sauzay	36	
Mirle	36	
Norblin	80	
Naslin	40	
Droit des indigents	40	
Domestiques	30	
Chartes	12	
imprimeurs	38	
Noctures	15	

363.

3.^e et dernière Seance (154.)

du
Samedi 4. Avril 1840.

(2^{me} Sess^{on} 14.)

Frais :

Nidal	18.
Sauzay	18.
Mialle	18.
Norblin	40.
Naslin	20.
Travailleurs indigens	40
Domestiques	30
Chartes	6
imprimeur	28

218.

3^e et Dernière Seance (154^e)

^{de}
Samedi 4. Avril 1840. (2. Angers, 14.)

Recette . 354.^f

frais . 218.

reste . 138.

Dû. par M. Damboux. 24.^f

par M. Leroux 180.

204.
